

**REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE**  
**COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Département de la Savoie**  
**Arrondissement de Saint Jean de Maurienne**  
**Canton de St Jean de Maurienne**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12  
Nombre de Présents : 8  
Nombre de Votants : 10  
Date de la convocation : 16 MAI 2024  
Date de l'affichage : 16 MAI 2024

Envoyé en préfecture le 27/05/2024  
Reçu en préfecture le 27/05/2024  
Publié le 27/05/2024  
ID : 073-217302785-20240523-2024\_23-DE



Votes pour : 10  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

***Séance ordinaire du VINGT-TROIS MAI DEUX MILLE VINGT-QUATRE***

L'an Deux Mil Vingt-Quatre, le vingt-trois mai à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes CORTESE Marie-Andrée, CORVAL Corinne, NEYROUD Aurélie, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, ROL Yves.

Absents : M. PELLISSIER Mathieu                   procuration à Mme RANCUREL Marie-France  
M. ROCHETTE Christian                         procuration à M. ROL Yves  
Mme BORONAT Virginie  
M. PERREAU Sébastien

M. BALANSARD François a été désigné secrétaire.

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE, MISE EN ACCESSIBILITE PMR ET EXTENSION DE LA MAIRIE – LOT14 – CFA – AVENANT 1**

Après avoir entendu M. le Maire exposer les modifications de surfaces et d'épaisseurs des isolants prévus au marché initial du lot n°14 des travaux de rénovation énergétique, mise en accessibilité PMR et extension de la mairie, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE l'augmentation du marché signé le 26 septembre 2023 avec l'entreprise C.F.A. – 719 rue Archimède – ZI de l'Albanne – 73 490 LA RAVOIRE ci-dessous détaillée :

	Marché initial	Avenant 1	Nouveau montant du marché
HT	7 347,50 €	572,75 €	7 920,25 €
TVA	1 469,50 €	114,55 €	1 584,05 €
TTC	8 817,00 €	687,30 €	9 504,30 €

Représentant une augmentation de 7,8 %.

- AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant n°1 correspondant.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Ont signé au registre les membres présents  
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,  
Maire



M. François BALANSARD  
Secrétaire de séance